



Fiche signalétique

Date d'émission : 15-mai-2013

Date de révision : 01-mai-2018

Version 1

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit Buckeye Coliseum 275

Autres moyens d'identification

Numéro de la feuille de données de sécurité BE-5180-CA-FR

Code du produit 5180
Synonymes Aucun

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Joint de ponçage pour plancher de bois modifié à l'huile

Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Initial Supplier Identifier

CETTE FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
EST PAS CONFORME SAUF
ADRESSE DU CANADA EST UTILISÉ

United States Supplier Address

Buckeye International, Inc.
2700 Wagner Place
Maryland Heights, MO 63043 USA
1-314-291-1900

24 heures Numéros de téléphone d'urgence

TRANSPORTATION - INFOTRAC 1-352-323-3500 (International)
1-800-535-5053 (North America)

MEDICAL- 1-651-632-8956 (International) 1-800-303-0441 (North America)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aspect Solution ambre clair clair

État physique Liquide

Odeur Esprits minéraux

Classification

Mutagenicité sur les cellules germinales	Catégorie 1B
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 1
Toxicité par aspiration	Catégorie 1
Liquides inflammables	Catégorie 3

Éléments d'étiquetage

Mot indicateur

Danger

Mentions de danger

Peut induire des anomalies génétiques

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

Liquide et vapeurs inflammables

**Conseils de prudence - Prévention**

Se procurer les instructions avant l'utilisation

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit

Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception

Utiliser des outils ne produisant pas des étincelles

Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques

Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer

Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Utiliser un appareil électrique / ventilateur / éclairage / équipement antidéflagrant

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher]

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

NE PAS faire vomir

En cas d'incendie : Utiliser du sable sec, du produit chimique en poudre ou une mousse anti-alcool pour l'extinction

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

Autres informations

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Mélange

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Stoddard solvent	8052-41-3	17	-	-
1-chloro-4(trifluoromethyl) benzene	98-56-6	4.78	-	-
Petroleum Distillate	64741-65-7	1.2	-	-

4. PREMIERS SOINS

Premiers soins

Conseils généraux	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Obtenir des soins médicaux.
Contact avec la peau	Laver la peau à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin.
Inhalation	Déplacer à l'air frais. Si la victime ne respire pas, administrer la respiration artificielle. Consulter un médecin si l'irritation persiste.
Ingestion	Donner deux grands verres d'eau. NE PAS faire vomir. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. Obtenir des soins médicaux.

Symptômes et effets les plus importants

Symptômes	Irritant modéré pour les yeux et la peau. Nocif si inhalé, ingéré, ou absorbé par la peau. Une mauvaise utilisation intentionnelle en concentrant délibérément et en inhalant le contenu peut être dangereuse ou fatale. Des rapports ont associé une surexposition professionnelle répétée et prolongée aux solvants à des lésions permanentes du cerveau et du système nerveux. Peut causer des dommages au foie, des dommages aux reins et une dépression du système nerveux central.
------------------	--

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins	Traiter en fonction des symptômes.
--------------------------	------------------------------------

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés	Dioxyde de carbone (CO2). Mousse. Produit chimique. Eau pulvérisée (brouillard).
Moyens d'extinction inappropriés	Non déterminé.
Dangers particuliers associés au produit chimique	Liquide et vapeurs inflammables. Les produits de combustion peuvent être toxiques.

Produits de combustion dangereux Oxydes de carbone. Composés halogénés. Composés azotés.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs Aucun.
Sensibilité aux décharges électrostatiques Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

Équipement de protection particulier pour les pompiers Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Utiliser la protection individuelle recommandée à la section 8.

Pour les intervenants d'urgence Aérer la zone. Éliminer toutes les sources d'inflammation.

Précautions relatives à l'environnement

Précautions relatives à l'environnement Empêcher la pénétration dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et / ou des eaux souterraines. Voir la section 12, Informations écologiques. Voir la section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes de nettoyage Essuyer, gratter ou absorber dans un matériau inerte. Placer le matériau inerte dans un récipient pour l'élimination. Laver la zone avec une solution de détergent suivie d'un rinçage à l'eau claire. Laisser sécher le plancher avant d'autoriser la circulation.

Prévention des dangers secondaires Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur l'environnement.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Se procurer les instructions avant l'utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Porter des gants de protection/vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser des outils ne produisant pas des étincelles. Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques. Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Utiliser un appareil électrique / ventilateur / éclairage / équipement antidéflagrant. Ne pas couper, souder, ou un conteneur de ponction.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver le récipient hermétiquement fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Entreposer à la température ambiante. Ne pas stocker au-dessus de 49 °C / 120 °F. Conserver à l'abri de la chaleur, des étincelles, de la flamme. Garder sous clef.

Matières incompatibles Éviter les matériaux réactifs à l'eau, la chaleur ou le contact avec des peroxydes ou d'autres catalyseurs

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	Canada - Alberta - Occupational Exposure Limits - Ceilings	Canada - British Columbia - Occupational Exposure Limits - Ceilings	TWA - Ontario	Québec
Stoddard solvent 8052-41-3	TWA: 100 ppm TWA: 572 mg/m ³	TWA: 290 mg/m ³ STEL: 580 mg/m ³	TWA: 525 mg/m ³	TWA: 100 ppm TWA: 525 mg/m ³
1-chloro-4(trifluoromethyl) benzene 98-56-6	TWA: 2.5 mg/m ³	TWA: 2.5 mg/m ³	TWA: 2.5 mg/m ³	TWA: 2.5 mg/m ³

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. Douches oculaires. Douches.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Risque de contact: Porter des lunettes de sécurité approuvées.

Protection de la peau et du corps Porter des gants en caoutchouc ou d'autres gants imperméables. Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire Aucune en utilisation normale. Si les niveaux de surveillance de l'air démontrent des niveaux supérieurs aux limites applicables, un respirateur approprié (cartouche de purification de l'air / de protection contre les vapeurs organiques) doit être porté pendant l'application.

Considérations générales sur l'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide
Aspect Solution ambre clair clair
Couleur Lumière claire ambre
Odeur Esprits minéraux
Seuil de perception de l'odeur Aucun renseignement disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	N'est pas applicable	
Point de fusion / point de congélation	Non déterminé	
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	157 °C / 315 °F	
Point d'éclair	40.5 °C / 105 °F	Méthode Tag en vase fermé
Taux d'évaporation	0.1	(l'acétate de butyle = 1)
Inflammabilité (solide, gaz)	Liquide - Ne s'applique pas	

Limites d'inflammabilité dans l'air

Limite supérieure d'inflammabilité	6.0%	
Limite inférieure d'inflammabilité	1.0%	
Pression de vapeur	3.0mmHg	@ 20°C (68°F)
Densité de vapeur	Non déterminé	
Densité relative	0.94	(Eau = 1)
Solubilité dans l'eau	Insoluble dans l'eau	
Solubilité dans d'autres solvants	Non déterminé	
Coefficient de répartition	Non déterminé	
Température d'auto-inflammation	Non déterminé	
Température de décomposition	Non déterminé	
Viscosité cinématique	Non déterminé	
Viscosité dynamique	Non déterminé	
Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible.	
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible.	

Autres informations

Point de ramollissement	Aucun renseignement disponible
Masse moléculaire	Aucun renseignement disponible
Teneur en COV (%)	Aucun renseignement disponible
Densité	Aucun renseignement disponible
Masse volumique apparente	Aucun renseignement disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Pas réactif dans des conditions normales.
Stabilité chimique	Stable - peut être sensible aux risques de décharge statique.
Possibilité de réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Polymérisation dangereuse	Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.
Conditions à éviter	Conserver séparé des substances incompatibles. Tenir hors de portée des enfants.
Matières incompatibles	Éviter les matériaux réactifs à l'eau, la chaleur ou le contact avec des peroxydes ou d'autres catalyseurs.
Produits de décomposition dangereux	Oxydes de carbone. Composés halogénés. Composés azotés.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables**Renseignements sur le produit**

Contact avec les yeux	Éviter le contact avec les yeux.
Contact avec la peau	Éviter le contact avec la peau.
Inhalation	Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine.
Ingestion	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes S'il vous plaît voir la section 4 de la présente FDS pour les symptômes.

Mesures numériques de la toxicité

Non déterminé

Toxicité aiguë inconnue Aucun renseignement disponible

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
1-chloro-4(trifluorométhyl) benzene 98-56-6	= 13 g/kg (Rat)	> 2 mL/kg (Rabbit)	= 33 mg/L (Rat) 4 h
Petroleum Distillate 64741-65-7	> 7000 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rabbit)	> 5.04 mg/L (Rat) 4 h

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Mutagenicité sur les cellules germinales Peut induire des anomalies génétiques.

Cancérogénicité Groupe 3 du CIRC composants sont "non classifiable comme cancérogènes pour l'homme".

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Polyurethane 9009-54-5	-	Group 3	-	-

Légende

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 3 - Ne peut être classifié pour la cancérogénicité chez les humains

STOT - exposition répétée Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Persistance/Dégradabilité Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation Aucun renseignement disponible.

Mobilité .

Nom chimique	Coefficient de répartition
1-chloro-4(trifluorométhyl) benzene 98-56-6	3.7

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés	Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.
Emballage contaminé	Ne pas réutiliser les contenants vides.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Remarque	S'il vous plaît voir le document d'expédition actuelle plus pour des renseignements à jour d'expédition, y compris les exemptions et les circonstances spéciales
<u>DOT</u>	Non réglementé Selon l'article 49 CFR §173.150(f)(1), cette matière doit reclassée comme NA1993, Liquide combustible, n.s.a., si elle est expédiée en vrac
<u>TMD</u>	
N° ID/ONU	UN1263
Nom officiel d'expédition	Paint related material
Classe de danger	3
Groupe d'emballage	III
<u>IATA</u>	
N° ID/ONU	UN1263
Nom officiel d'expédition	Paint related material
Classe de danger	3
Groupe d'emballage	III
<u>IMDG</u>	
N° ID/ONU	UN1263
Nom officiel d'expédition	Paint related material
Classe de danger	3
Groupe d'emballage	III

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Règlements internationaux

Substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO)	Non applicable
Polluants organiques persistants	Non applicable
Exigences en matière de notification d'exportation	Non applicable

Inventaires internationaux

Nom chimique	TSCA	LIS/LES	EINECS/ELI NCS	ENCS	IECSC	KECL	PICCS	AICS
Stoddard solvent	X	X	X		X	X	X	X
1-chloro-4(trifluoromethyl) benzene	X	X	X	X	X	X	X	X
Petroleum Distillate	X	X	X		X	X	X	X

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION

<u>NFPA</u>	Risques pour la santé 2	Inflammabilité 2	Instabilité 1	Dangers particuliers Non déterminé
<u>HMIS</u>	Risques pour la santé Non déterminé	Inflammabilité déterminé	Non	Dangers physiques Non déterminé
				Protection individuelle Non déterminé

Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA	TWA (moyenne pondérée dans le temps)
STEL	STEL (Limite d'exposition de courte durée)
Valeur plafond	Valeur limite maximale
*	Désignation de la peau
	Date d'émission : 15-mai-2013

Date de révision : 01-mai-2018

Note de révision: Format canadien.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique